



Compte-rendu du
conseil d'administration de l'APACIB
du ~~23~~23 ~~mars~~février 2007~~6~~

Le conseil d'administration de l'APACIB s'est réuni le ~~jeudi~~vendredi ~~23~~23 ~~mars~~février 2007~~6~~ dans la salle 03 du CRNA Ouest.

Présents : Tarik HOUARI, Loïc LE QUINTREC, Olivier CHAPPUIS, ~~Marie-Elise INISAN~~, Marc BANNISTER, ~~Guy SCHAUTERDEN~~, ~~Sylvain TRAPES~~, ~~Jean-François GARO~~, ~~Michel BOULIC~~, ~~Yannick ROUILLARD~~, ~~Samuel SALOU~~, ~~Valéry LEGROS~~, ~~Nicole LAUMONIER~~, ~~Julien DURIATTI~~ ~~Didier EVEN~~, ~~Marie-Elise INISAN~~, ~~Jean-François GARO~~, ~~Michel BOULIC~~, ~~Gwénaél ROCHER~~, ~~Sylvain TRAPES~~, ~~Julien DURIATTI~~.

Excusés : ~~Valéry LEGROS~~, ~~Didier EVEN~~, ~~Marthe LE MOAN~~, ~~Gwénaél ROCHER~~, Bernard GELEBART, ~~Marie-Françoise RICHARD~~, ~~Thierry POSTEC~~ ~~Samuel SALOU~~, ~~Nathanaël MEAR~~, ~~Yannick ROUILLARD~~, ~~Nicole LAUMONIER~~, ~~Marie-Françoise RICHARD~~, ~~Marthe LE MOAN~~.

Absents : ~~Guy SCHAUTERDEN~~, ~~Thierry POSTEC~~, ~~Nathanaël MEAR~~

La réunion débute à ~~9~~14h30. ~~La réunion débute sans le président. L'ordre du jour est la distribution de la première dotation.~~

l'ordre du jour est : choix du logo et préparation de l'AG du 01/03/07.

Tarik préside son ~~avant~~ dernier CA.

~~et le trésorier.~~

~~Tarik enchaine en exprimant son mecontentement vis a vis de l'implication des membres du ca lorsque des questions sont posées par mail. Cette procedure est pourtant indispensable si on veut pouvoir prendre des decisions sans avoir a multiplier les reunions.~~

;

~~— REPARTION 1ERE DOTATION.~~

~~vient de faire savoir qu'elle qu'Tarik indique que pris par l'organisation du national fun volley cup il ne pourra pas monter le dossier.~~

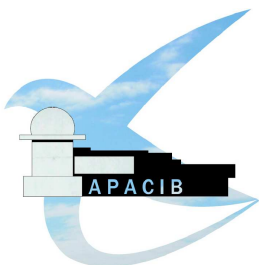
~~Tarik a communiqué avant le CA, les chiffres des subventions. Il y a 10956€ pour l'arbre de Noël, 1250€ pour l'assurance. Comme l'année passée, on attribue 4800€ à~~

~~la billetterie et 4500€ à la section ciné spectacle Il reste 14369€ à redistribuer entre les différentes sections.~~

Tableau récapitulatif des subventions attribuées en première dotation :

1. Concours Logos :

Didier a préparé un PowerPoint pour présenter les différents logos reçus. Sur quelques dessins, le logo DGAC apparaît, Marie-Elise rapporte que lors des 30ans de l'APACIB, elle a fait face à des difficultés d'utilisation du logo DGAC et a dû se plier à certaines exigences. Le CA a retenu 2 logos qui seront présentés lors de l'AG pour un vote final. Le CA remercie toutes les personnes qui ont bien voulu participer à ce concours.



2. Préparation AG :

Tarik est de nouveau mécontent du retard des sections pour rendre les comptes. Certains dossiers sont encore incomplets, ce qui retarde la préparation de l'AG. Lors du dernier CA, on craignait de manquer de fonds, finalement, l'APACIB finit l'exercice 2006 à +3325.51€. On rappelle qu'il y a toujours 3500€ de provisions pour l'achat de matériel sur les 8000 qui avaient été provisionnés.

Gwénaél pose des questions concernant la garantie obsèques : Il ne faut pas confondre la garantie obsèques (cotisation 18€) avec l'aide aux familles qui est de 2300€ (3 décès par an sont provisionnés).

Marie-Elise demande si les 3500€ de provision pour le matériel apparaît dans le bilan financier, Olivier répond non, car c'est sur le bilan 2005 que cela apparaît. Tarik rajoute qu'en fait on peut le faire apparaître mais ça s'annule au ~~resultat~~ résultat. Le CA s'accorde pour un achat de matériel en utilisant les 3500€ ainsi que le solde positif de 3325.51€.

Il est prévu (suite à la liste déjà décidée ~~elors~~ de la ~~derniere~~ dernière n AG) d'acheter :

- Une carte 2Giga rapide avec une batterie supplémentaire pour l'EOS 350D.
- Un objectif et un pied pour ce même appareil.
- Il était prévu l'achat d'une caméra digital 8, Marie-Elise demande plutôt de modifier cet achat par un magnétoscope multi format. Le CA répond favorable.

Marc s'occupera de l'achat. Marc se propose aussi pour acheter la carte et la batterie supplémentaire.

- Un 2nd micro sans fil, ce sera le club musique, c'est à dire Olivier qui s'en chargera.
- Le CA aborde le problème des distributeurs de boissons, qui au CRNA deviennent vieillissant et difficiles à réparer. Il se pose aussi le problème des 2 machines de la DAC qui ne nous appartiennent pas. 3 propositions ressortent de la discussion :
 - o Achat d'une machine neuve pour le CRNA en prévision d'une défaillance.
 - o Rachat des 2 machines de la DAC.
 - o Achat d'une machine à friandises d'occasion pour être installée en salle billard.

Le CA vote le rachat des 2 machines de la DAC et d'une machine à friandise d'occasion pour un montant maximum de 5800€. Eventuellement en fonction des fonds restant, l'achat d'une machine à expresso sera envisagé pour la salle billard. Tarik rappelle que l'on avait commencé à provisionner l'achat d'une nouvelle machine (1000 euros provisionnés en fin d'exercice 2005).

Tarik prend la parole au nom de la section ciné spectacle et de la section volley .Cette dernière qui avait réduit sa demande de subvention de 700€ lors du dernier CA quand l'APACIB manquait de trésorerie , et qui finit à -300€ demande une subvention supplémentaire de 100 €

La section ciné spectacle demande également 438 pour finir l'exercice 2006 à zéro

Le conseil d'administration donne son accord pour les deux requêtes.

Divers :

2 nouvelles sections ont demandé à être créées :

-Une section plongée, dans leur prévisionnel figure une somme de 1000€ pour la formation d'un moniteur. Cette formation a été refusé par le CLAS Ouest (Dans d'autres CLAS, cette formation a pourtant déjà été accordée !)Il appartiendra donc à l'APACIB de les prendre sur ses fonds propres si le prochain CA le décide.

-Une section Karting. Un championnat de kart est en cours. Il a ~~deja~~ déjà rassemblé une trentaine de personnes ce qui a entraîné la demande de création d'une section.

On présentera ces 2 sections à l'AG qui les validera ou pas. En ce qui concerne la subvention pour la formation d'un moniteur de plongée, c'est le CA qui décidera ensuite.

Le CA qui était prévu de suivre l'AG sera remis au mardi 6 mars à 13h45: afin de mettre en place les élections qui pour une fois voient plusieurs candidats se ~~presenter~~ présenter à la succession de Tarik

~~Le CA remercie Michel Boulic pour toutes les 28 années de services passées au sein de l'APACIB, de même, que Marie-Françoise Richard qui était membre du CA depuis 11 ans de nombreuses ainsi que Yannick Rouillard membre du CA depuis 1993 qui a décidé de passer la main. Au revoir également à Gwenaël Rocher et Valéry Legros qui quittent le CA. L'APACIB à travers son président les remercie chaleureusement pour leur dévouement et leur sens altruiste du bénévolat.~~

~~La méthode pour le calcul des subventions est inchangée par rapport aux années précédentes. Chaque section se voit attribuer un montant suivant le nombre de ses membres au 31 décembre 2005 (52€ par membre). Il reste 229€ que le CA décide de répartir entre la section ciné spectacle (114€) et la billetterie (115€).~~

~~DIVERS:~~

~~Océanopolis : Nicole demande des tickets bébé. On a de nouveau des tickets enfants.~~

~~Machine expresso : Olivier s'est renseigné dans divers commerces. Il existe des machines à 200€ (19bar). On peut faire un essai gratuit. Le CA est d'accord pour le test. Marie-élise suite à l'échec précédent ne souhaitant pas s'en occuper, Olivier va s'en occuper et en charge. En ce qui concerne la DAC, due à des divergences, l'emprunt de la machine qui est actuellement au CRNA est repoussé.~~

~~Fonctionnement des remboursements : Olivier récupère les factures et les transmettra à Marc pour le paiement.~~

~~Fonctionnement adhésion : Marc propose que les personnels catégories A administratifs et rattachés soient alignés sur le corps technique (16€). Il faudra le proposer à la prochaine AG.~~

~~Garantie obsèques : En remettant à jour le site APACIB et le contrat, Olivier s'est rendu compte que la garantie ne s'appliquait pas aux retraités. Il faut que le CA se positionne pour 2006, on rembourse la garantie (un seul cas recensé) ou l'APACIB assure les frais d'obsèques de 2200€ sur ses fonds propres (suivant les statuts, l'APACIB doit aussi verser 2200€, ce qui porte le montant à 4400€). Le CA accepte de prendre le risque pour 2006, mais pour les années suivantes on ne prendra plus de garanties obsèques pour les retraités.~~

~~Le président arrive et reprend le cours de la réunion~~

~~Mauvais payeurs : Il y a des sections qui ont des membres qui ne sont pas adhérents à l'APACIB. Le CA décide de mettre en place une pénalité. Il y aura un listing des adhérents APACIB qui permettra de contrôler si un membre d'une section est bien à jour de sa cotisation. Le CA s'accorde pour que le trésorier prélève sur le compte de la section en fin d'année le montant des cotisations non payées, puis l'année suivante, le calcul des subventions se fera sur le nombre des membres à jour de leur cotisation au 31/12. Si un mauvais payeur est membre de plusieurs sections, on prélèvera la cotisation à chaque section. Nicole propose d'imposer une date butoir pour l'adhésion. Réponse de Tarik : si on veut un maximum d'adhérents, il ne faut imposer de limitation. Il précise que au~~

premier janvier 2007, il faudra être à jour de sa cotisation pour la billetterie et le ciné spectacle.

Responsable section : les sections devront nommer un responsable. Le CA déléguera à une seule personne la responsabilité d'une section. Tant qu'elle n'aura pas désigné un responsable, elle n'aura pas de subvention. Chaque responsable sera tenu de signer une charte de délégation qui le rendra pénalement et civilement responsable.

Sortie : il n'y a plus de sortie BIL local. Une sortie Belle-Île se fera sur fonds propres. Coût sans subvention : 85€/adulte, 60€/enfant. Avec subvention, le coût sera de 15€/adulte et 10€/enfant.

30ans : Marie-Elise propose de faire des t-shirts. Ce sera intégré dans le projet BIL et il y aura une partie sur fonds propres.

Matériels : Tarik a demandé pour l'APACIB sur crédits investissements : Une remorque pour les tables, chaises et barnums (1800€) ; 3 caddies à canoë (240 euros) ; APN reflex (1000€) , scanner 600 euros. Le CA décide de la priorité du matériel à acheter sur ses fonds propres :

1 : carte mémoire 1Go + batterie + sac.

2 : objectif pour APN + pied.

3 : machine expresso.

4 : scanner à diapos. (si pas accepté par clas)

5 : Caméra digital 8.

6 : 2^{ème} micro sans fil.

Ticket cinéma : on a constaté des différences dans les tarifs. Le CA applique 20% de subvention et ensuite arrondit. Ce qui donne : 5€ pour le liberté, 3.5€ pour le Celtic, 3.5€ pour l'Image, 4€ pour le Rohan.

aupres du C.A. Le président trouve dommage que personne n'ait daigné donner son avis sur un point aussi important. certains d'entraînent du pied pour la signer sauf la fin de l'année civile bien surchaleureusement qu'elle a offert. Le ca a été sensible a son geste. Il est heureux de voir que certaines personnes ont conscience des problèmes que l'oubli de régler sa cotisation peut engendrer. éeune partie de C.A. qui apprécie ce genre d'initiative C'est lui ensuite qui transmettra aux personnes intéressées pour qu'elles fassent passer l'info via les divers moyens de communications disponibles. elle pour la préparation et visite des prestataires, des dépassements. M elle doit pas servir a payer des éléments qui peuvent figurer dans le dossier de demande de subvention unasacem comme par exemple la plaquette d'information que souhaite editer la section surtout que la date de depot aupres de l'unassacem n'est pas cloturée. Le ca ne s'oppose pas a l'attribution de cette somme mais demandera des explications. jouent un role dans la section ciné spectacle. le C.A fait confiance a nicole et mare pour une gestion equitable de ceux ci

Conseil d'administration du 23 ~~mars~~-février 2007~~6~~

~~par tarik Tarik a pris contact avec le directeur du centre : des difficultés pour (qui plus est .).Tarik toujours pris par le national demande de l'aide pour le montage. Comme personne ne se propose, une fois de plus, tarik annonce qu'il annule le projet et qu'on verra pour juin 2007'~~

~~30 ans du bras.Compte tenu toujours de la date de remise des dossiers le bras annonce qu' il ne fera probablement ^pas de dossiers bil.en temps et en heure la moindre des choses etaient de le verifier ou alors de le contacter avant de critiquer . plutot qu'en parler a tout le ca.Le C.A est d'accord La question sera posée a marie elise. Tarik s'en rejouit mais regrette qu'il ait fallu attendre un an.Il annonce que sera loué un appareil pour couvrir le national fun volleyt eupamenager une partie de la centrale militaire avec des vestiaires , un club house , une salle de squash et demander un garage supplementaire.Tarik voudrait mettre en place une journée pour ll'de l'apacib sensibiliser les responsables de sections~~La séance est levée à 16h45-17h30.

2007~~6~~,

A Loperhet le ~~23-24~~ marsfévrier

Le secrétaire

Le Président